

Arbres de Décision pour aider à mettre en œuvre la Convention de Stockholm

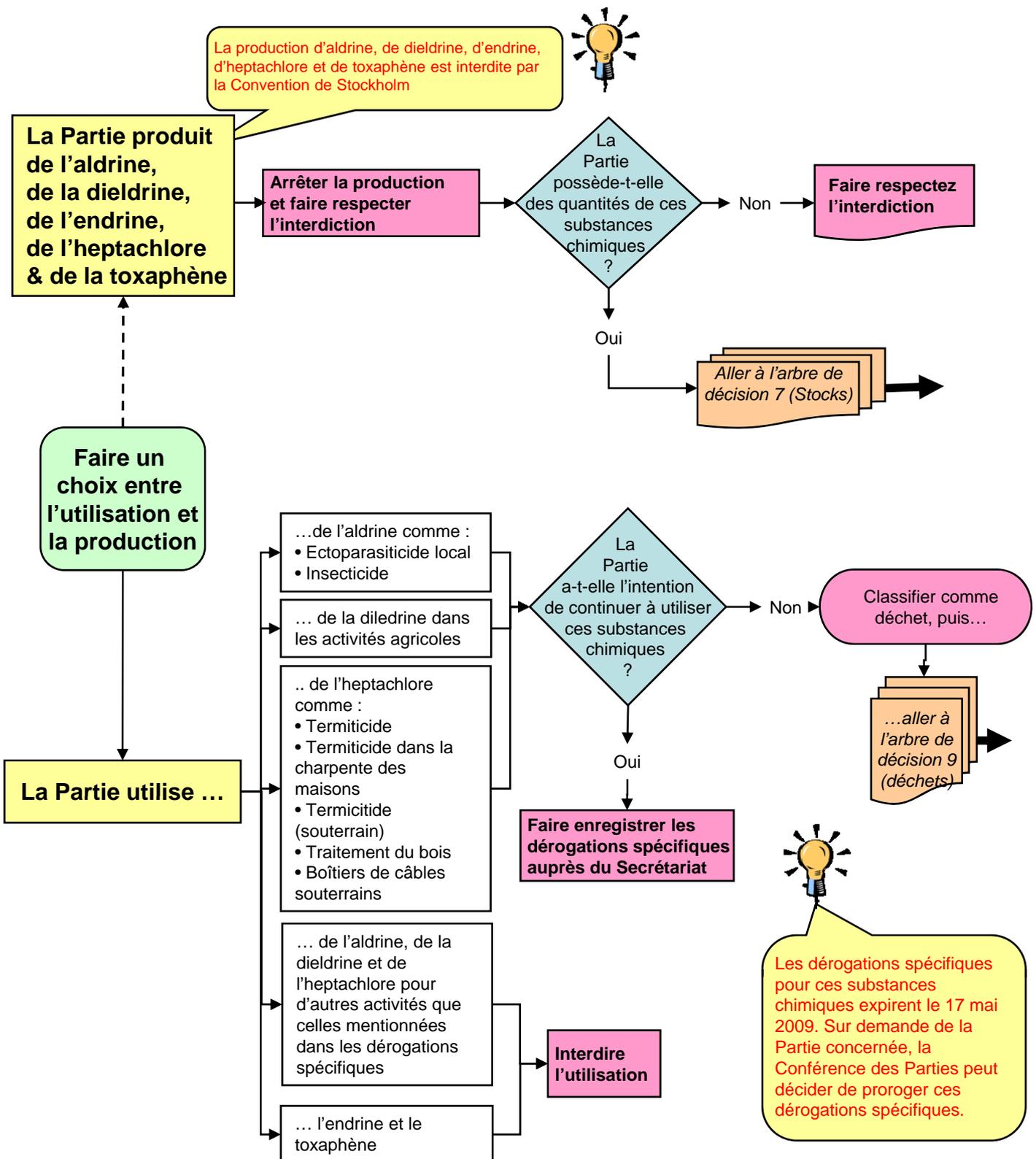
Edition mars 2009



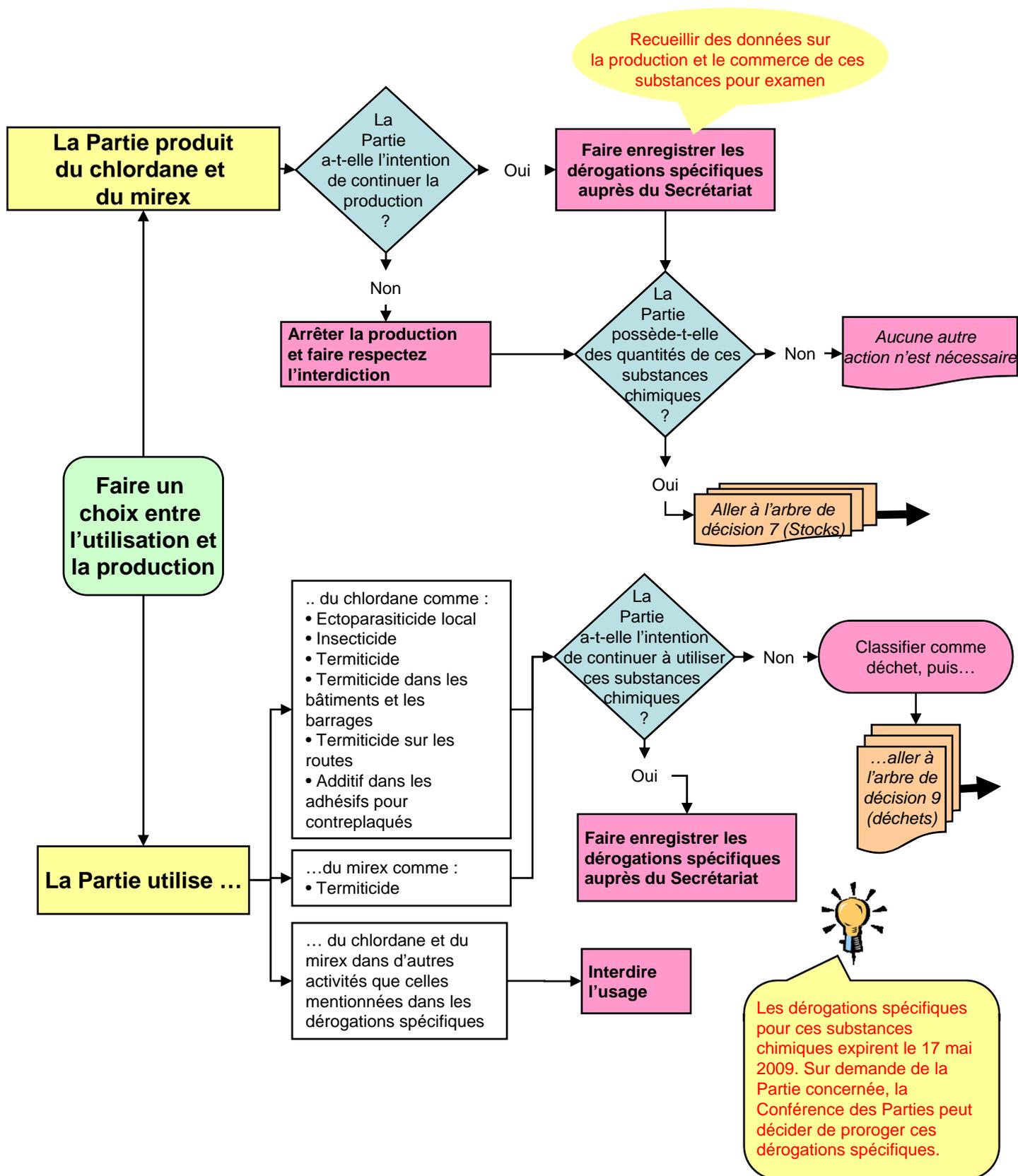
unitar

United Nations Institute for Training and Research

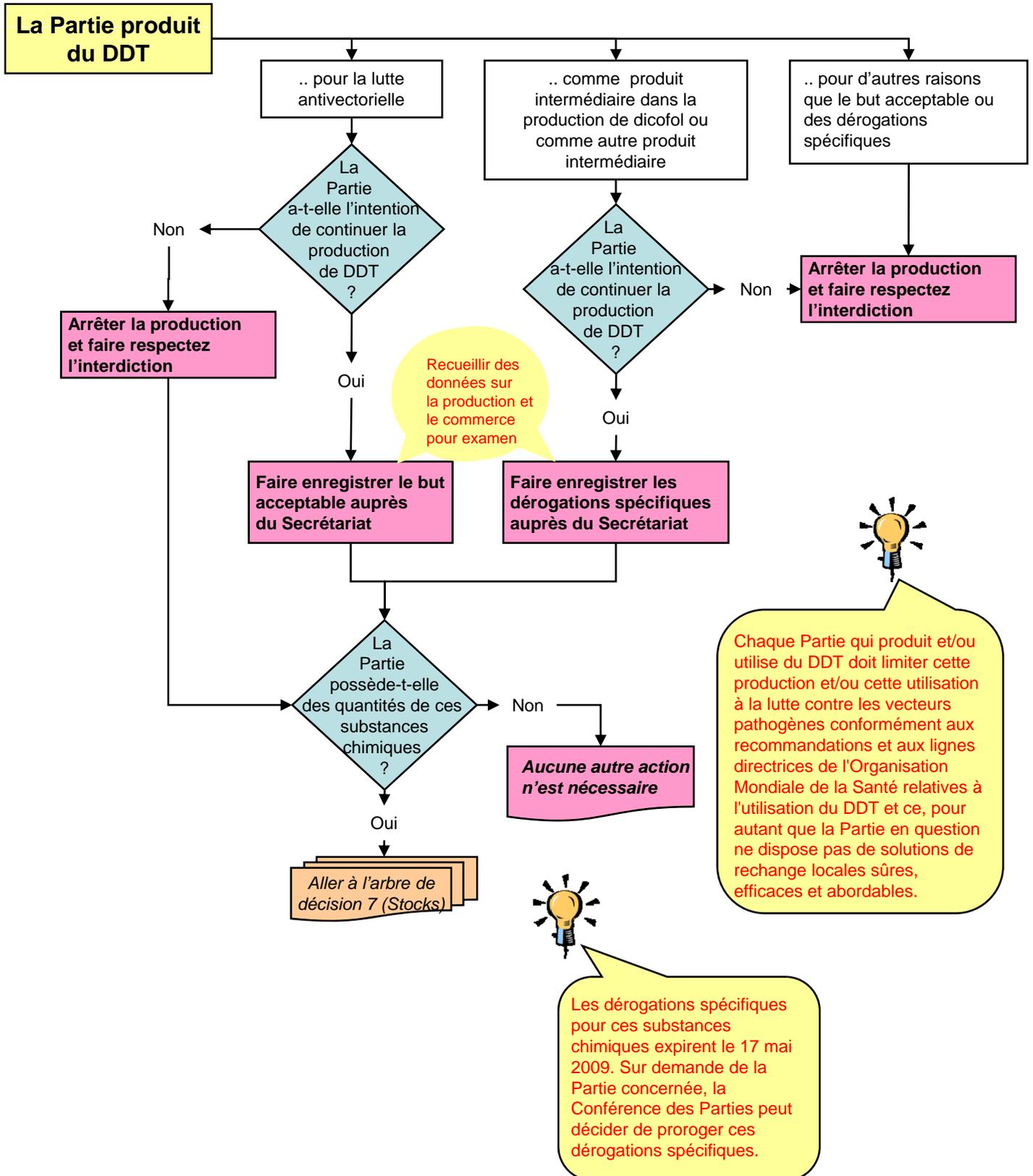
1. POPs produit intentionnellement: Aldrine, dieldrine, endrine, heptachlore et toxaphène



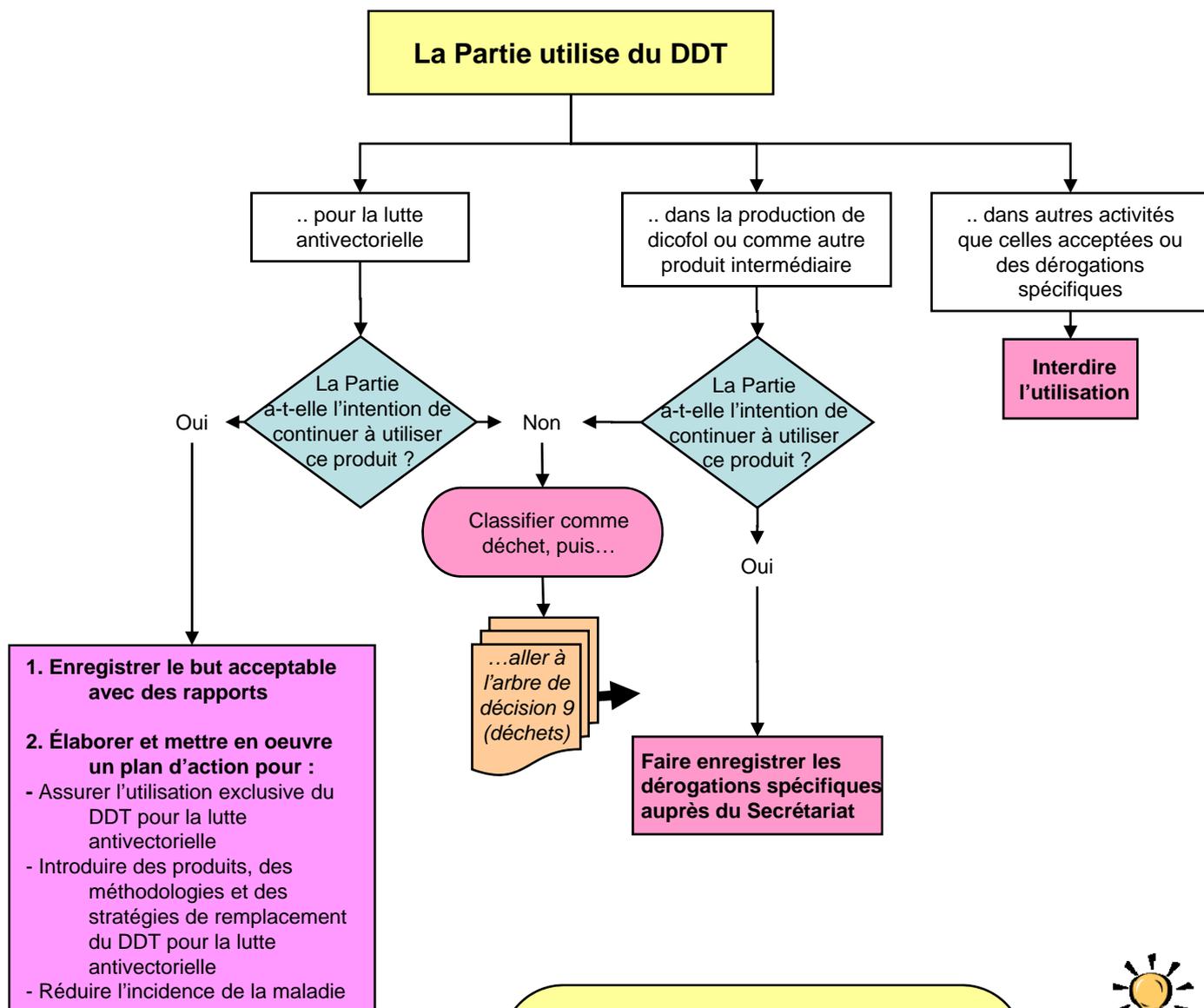
2. POPs produit intentionnellement: *chlordane et de mirex*



3.1 POPs produit intentionnellement: Production de DDT



3.2 POPs produit intentionnellement: Utilisation de DDT

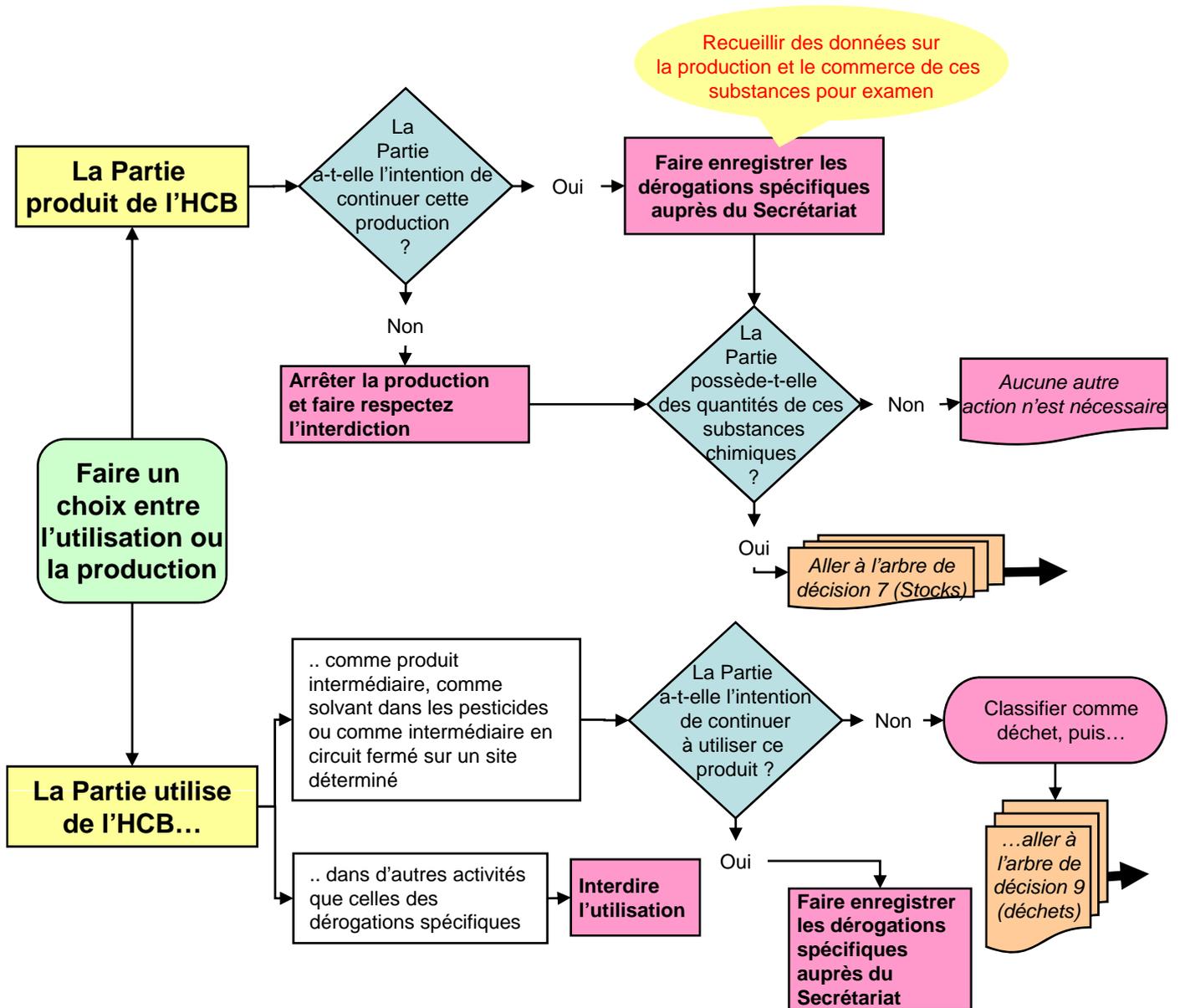


Les dérogations spécifiques pour ces substances chimiques expirent le 17 mai 2009. Sur demande de la Partie concernée, la Conférence des Parties peut décider de proroger ces dérogations spécifiques.



Étant donné que de faibles quantités de DDT sont supposées atteindre les êtres humains et l'environnement lors de la production et de l'utilisation d'un intermédiaire en circuit fermé sur un site déterminé, l'utilisation d'un produit chimique comme intermédiaire dans la fabrication d'autres produits chimiques qui ne présentent pas les caractéristiques des POPs peut être autorisée pour une période de 10 ans après notification au Secrétariat. L'autorisation est renouvelable pour une période de 10 ans, la décision étant conditionnée par la révision des informations sur la production et l'utilisation par la COP.

4. POPs produit intentionnellement: HCB

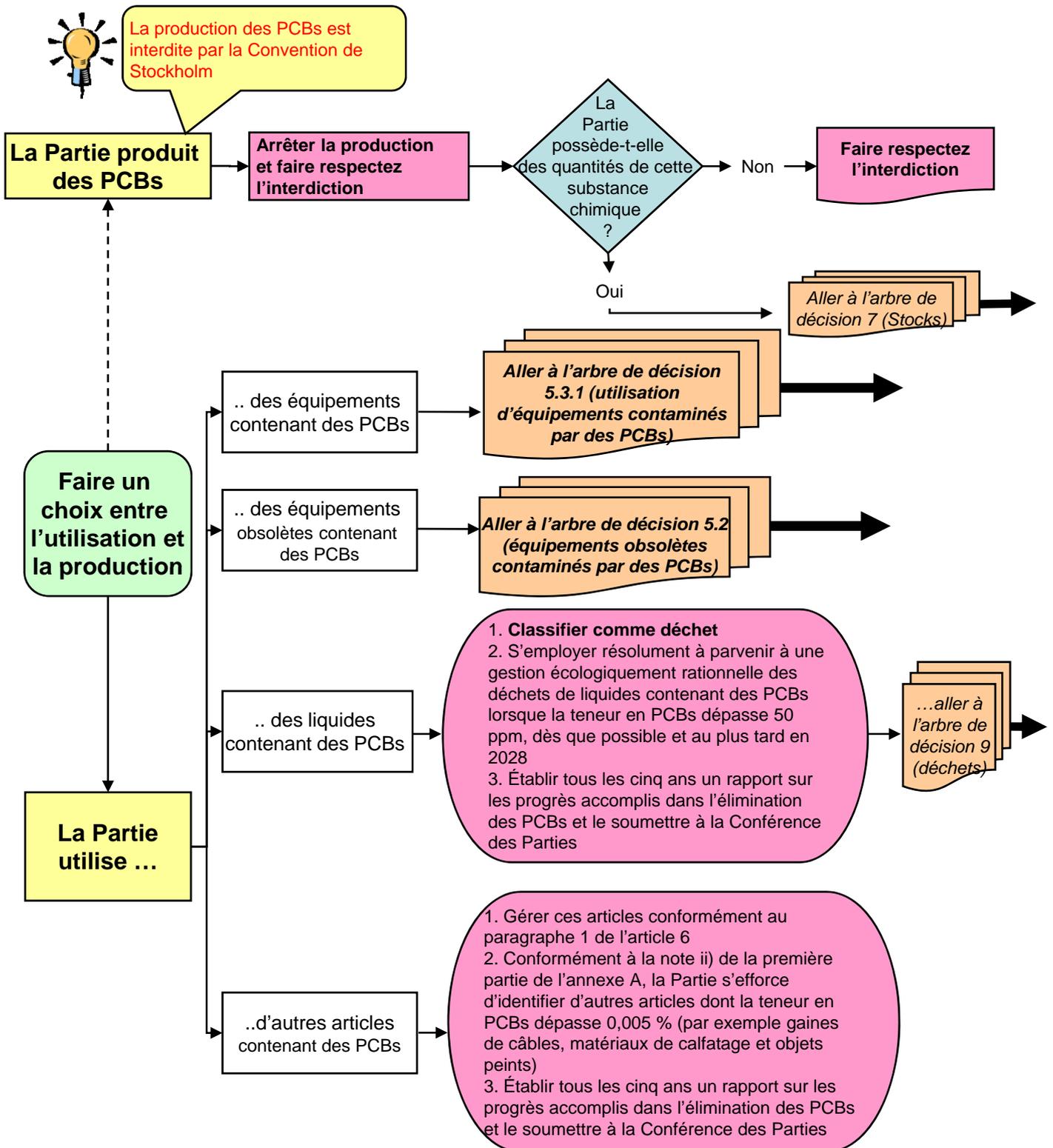


Recueillir des données sur la production et le commerce de ces substances pour examen

Étant donné que de faibles quantités de DDT sont supposées atteindre les êtres humains et l'environnement lors de la production et de l'utilisation d'un intermédiaire en circuit fermé sur un site déterminé, l'utilisation d'un produit chimique comme intermédiaire dans la fabrication d'autres produits chimiques qui ne présentent pas les caractéristiques des POPs peut être autorisée pour une période de 10 ans après notification au Secrétariat. L'autorisation est renouvelable pour une période de 10 ans, la décision étant conditionnée par la révision des informations sur la production et l'utilisation par la COP.

Les dérogations spécifiques pour ces substances chimiques expirent au 17 mai 2009. Sur demande de la Partie concernée, la Conférence des Parties peut décider de proroger ces dérogations spécifiques.

5.1 POPs produit intentionnellement: PCBs



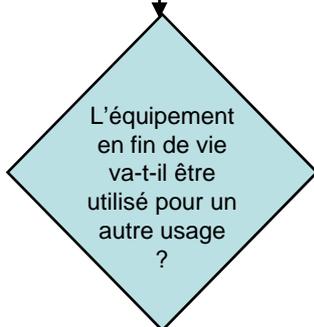
5.2 POPs produit intentionnellement: *PCBs (équipements contaminés par des PCB en fin de vie)*



Le terme équipement inclut les gaines de câbles, les matériaux de calfatage et tout autre récipient contenant des liquides contenant des PCBs

A noter: tout équipement contenant des PCB importé après que le pays soit devenu Partie doit être défini comme déchet

La Partie possède des équipements contaminés par des PCB en fin de vie



Non

Oui

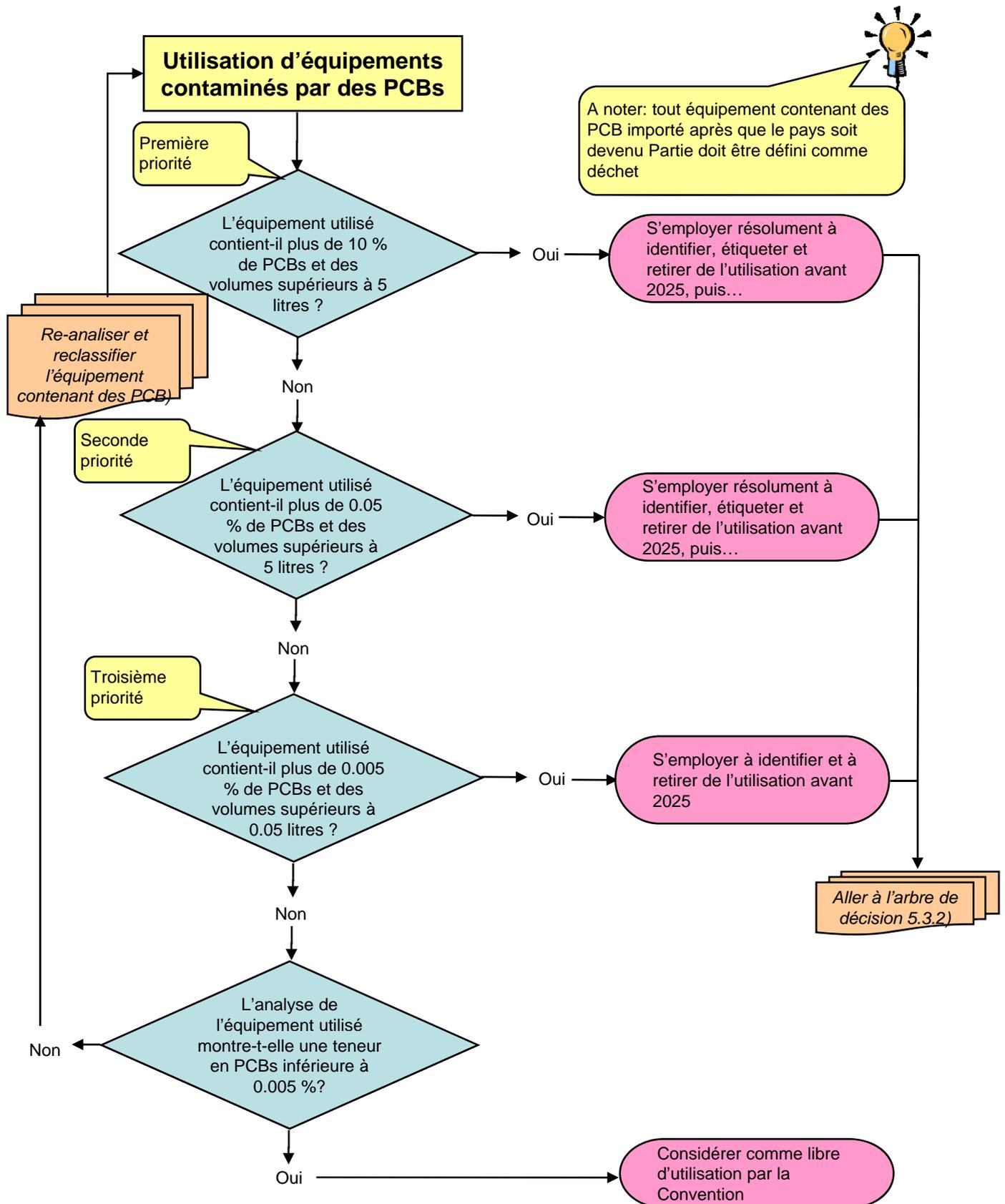
Aller à l'arbre de décision 5.3.1 (utilisation d'équipements contaminés par des PCBs)

1. Classifier comme déchet
2. S'employer résolument à parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des déchets de liquides contenant des PCBs lorsque la teneur en PCBs dépasse 50 ppm, dès que possible et au plus tard en 2028
3. Établir tous les cinq ans un rapport sur les progrès accomplis dans l'élimination des PCBs et le soumettre à la Conférence des Parties

La récupération des liquides contenant plus de 0.005 % de PCB pour l'utilisation dans d'autres équipements n'est pas autorisée sauf pour la maintenance et les services techniques

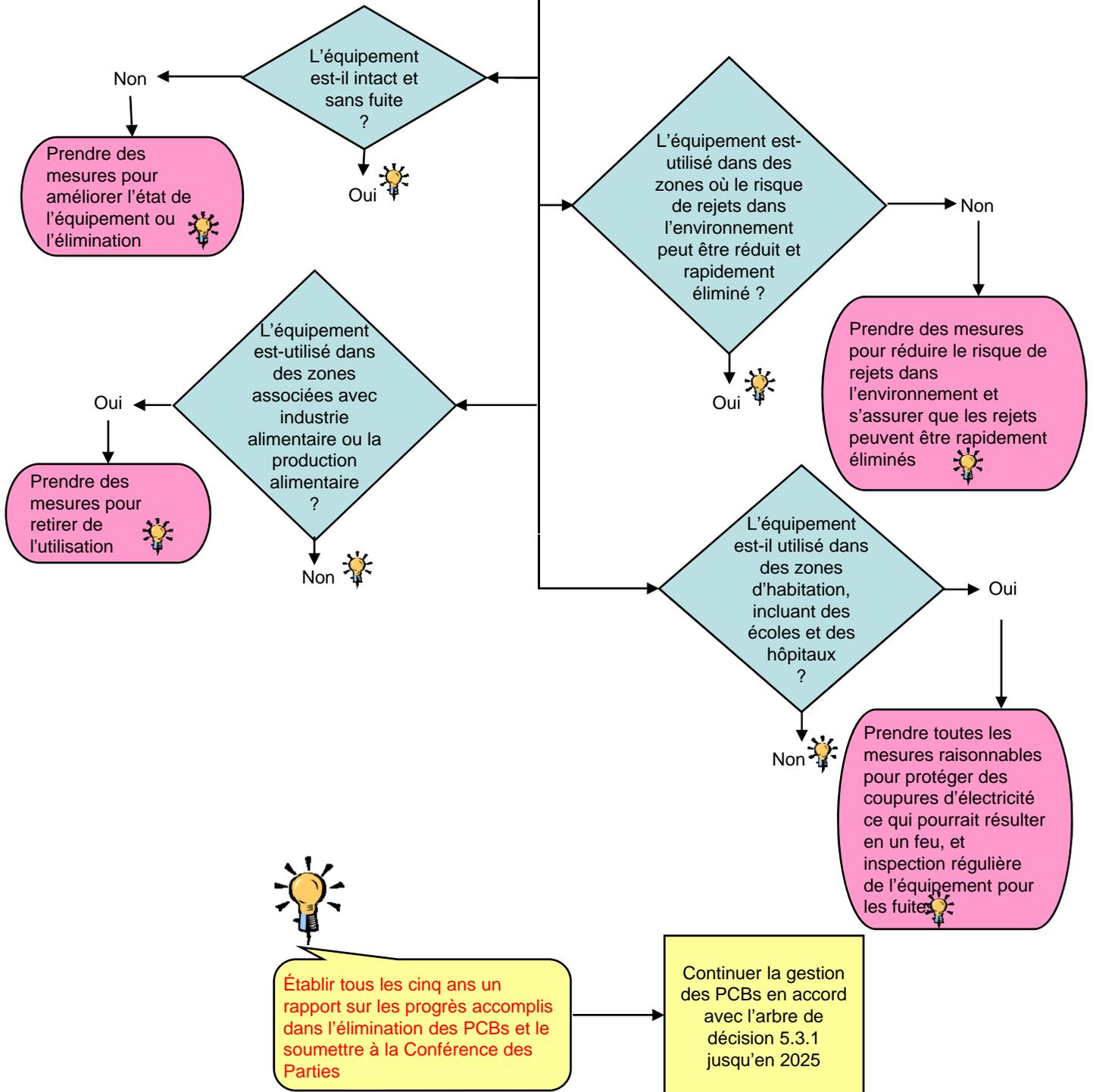
...aller à l'arbre de décision 9 (déchets)

5.3.1 POPs produit intentionnellement: PCBs (utilisation d'équipements contaminés par des PCB)

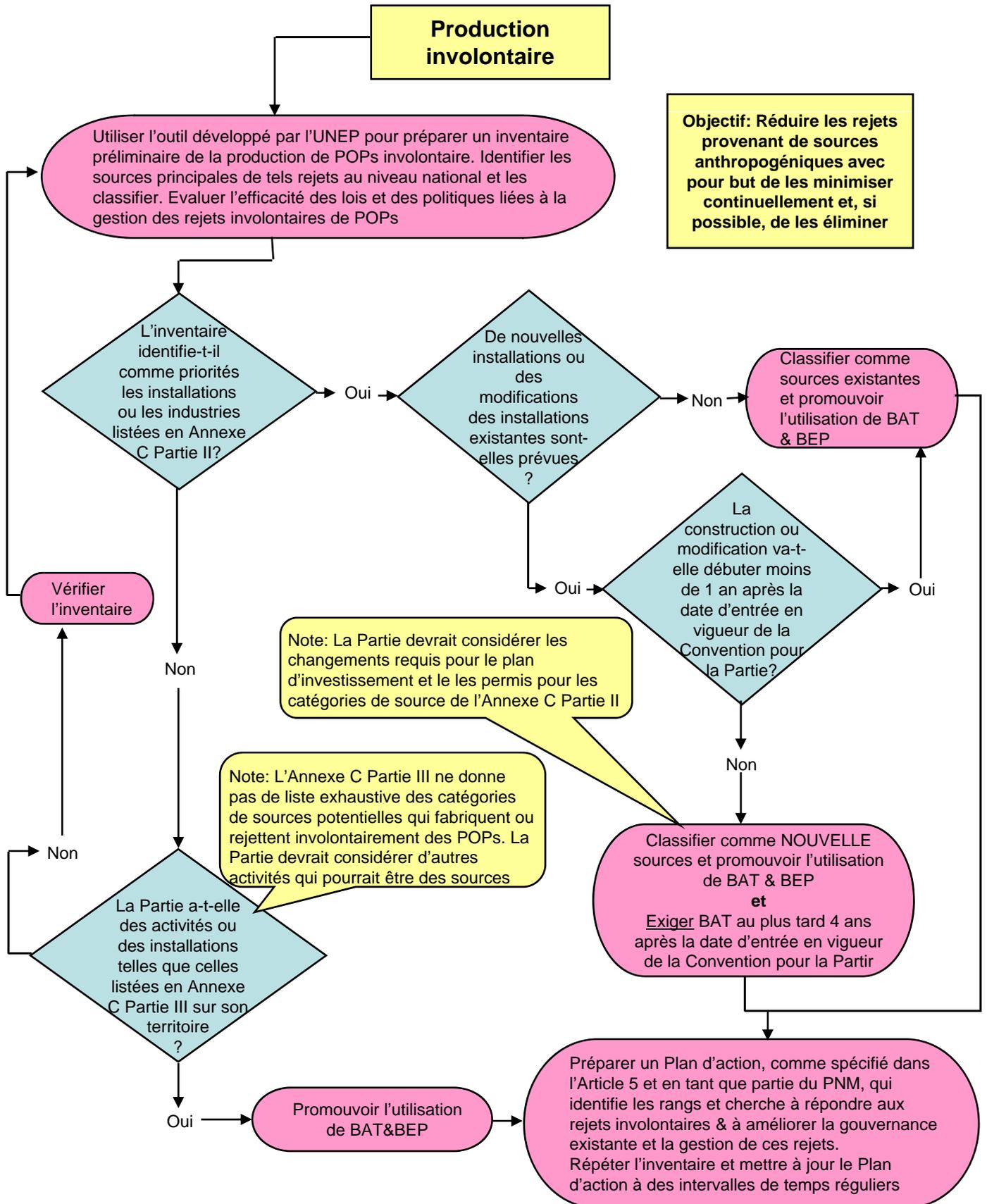


5.3.2 POPs produit intentionnellement: PCBs (utilisation d'équipements contaminés par des PCB)

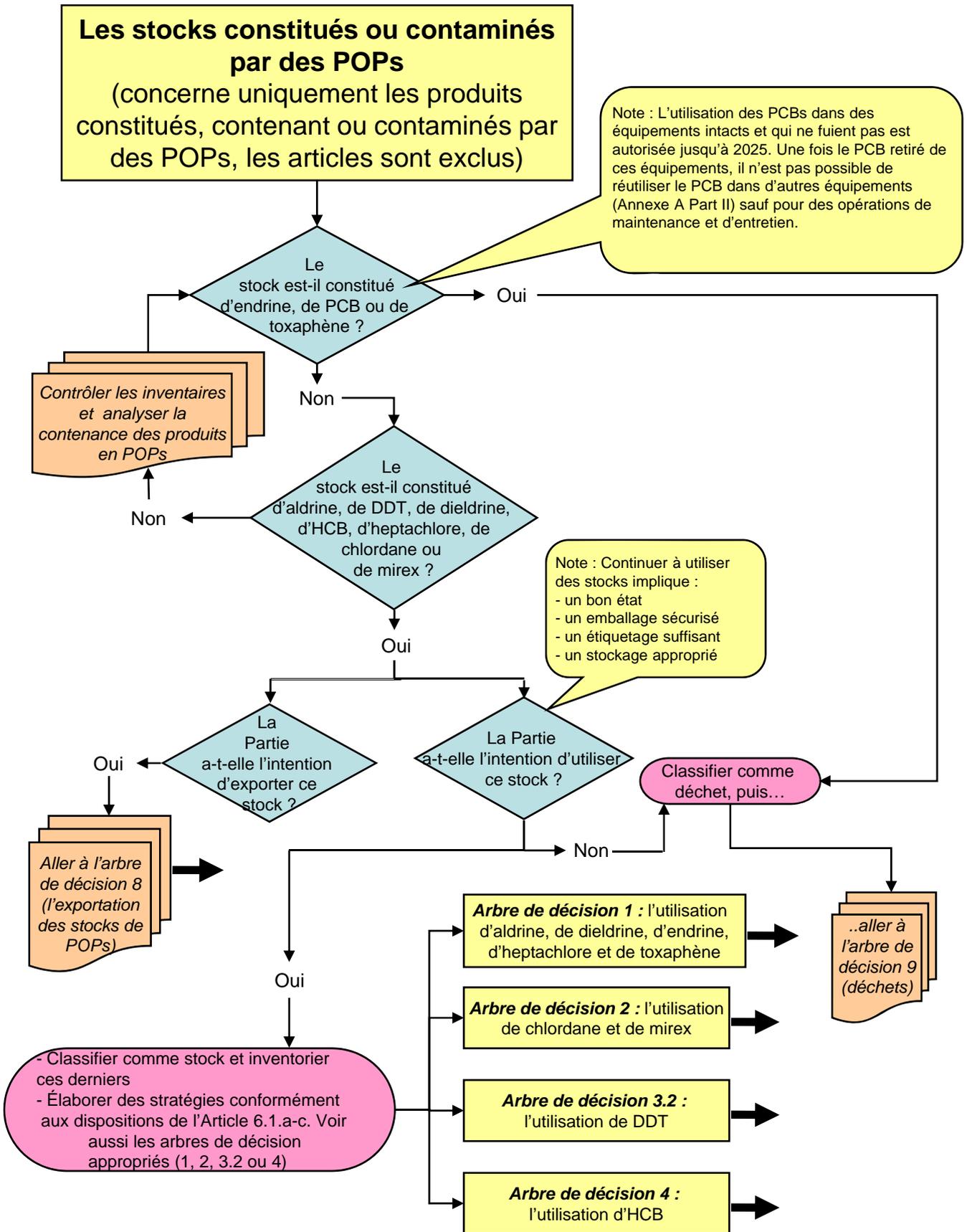
A partir de
l'arbre de
décision 5.3.1



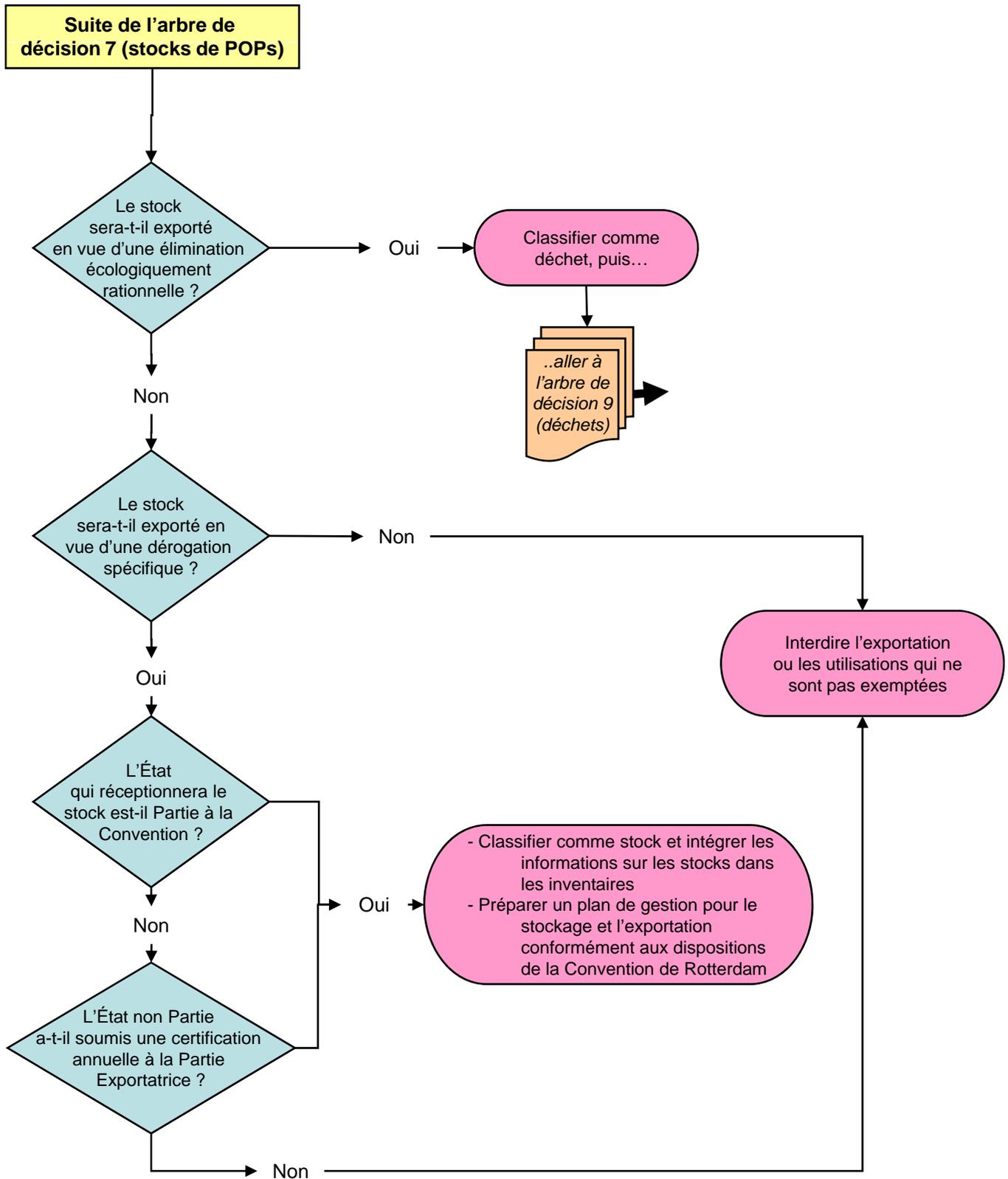
6. POPs produit involontairement



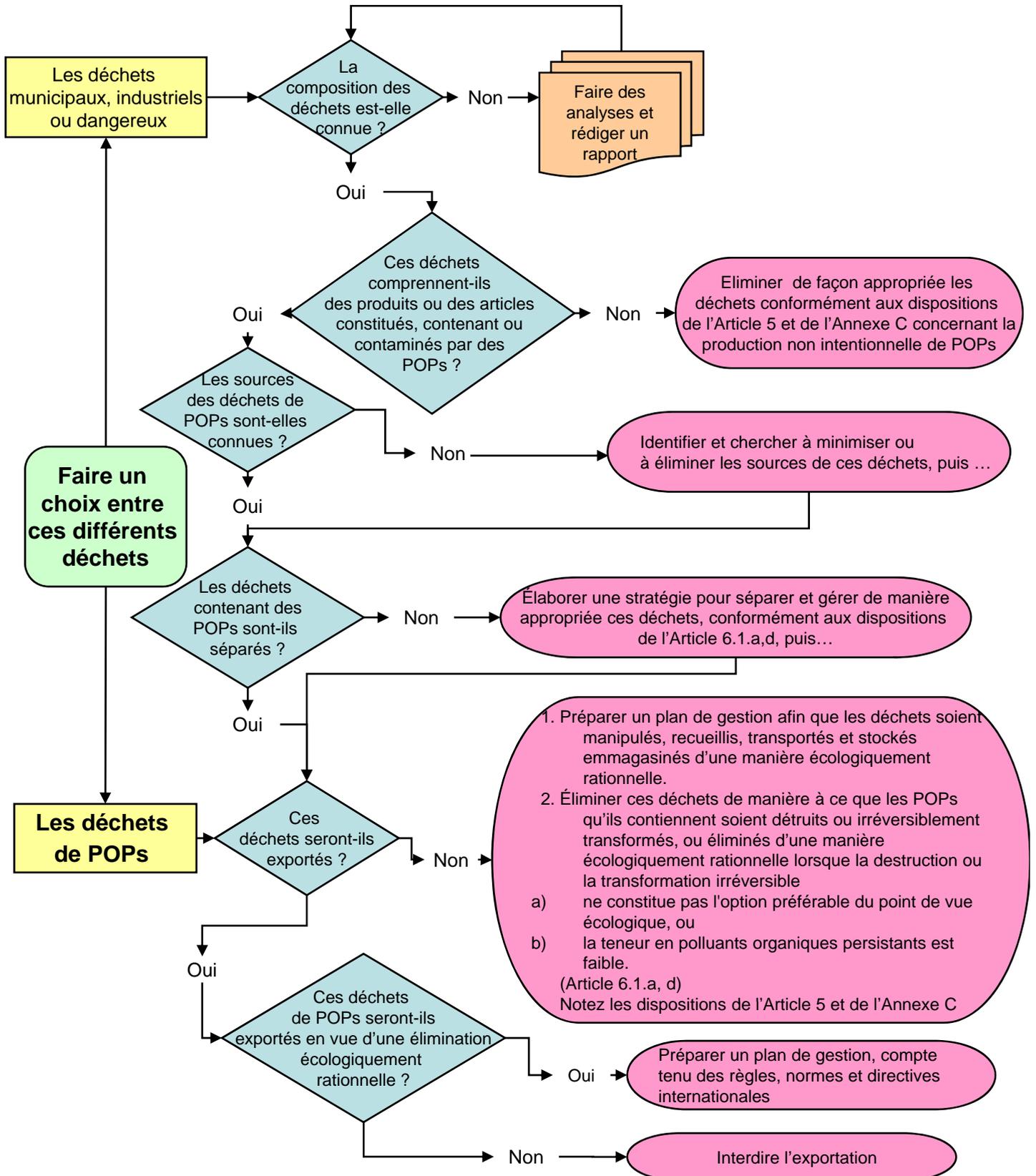
7. Les stocks de POPs



8. Exportation des stocks de POPs



9. Déchets



10. Articles contenant des POPs

